

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

IAMGOLD SIGNE UNE ENTENTE VISANT L'ACQUISITION DE LA TOTALITÉ DE MERREX GOLD

Toutes les valeurs monétaires sont exprimées en dollars américains, sauf indication contraire.

Toronto (Ontario), le 22 décembre 2016 – IAMGOLD Corporation (« IAMGOLD » ou la « Société ») annonce la signature d'une entente définitive avec Merrex Gold Inc. (« Merrex ») dans le cadre d'une transaction entièrement en actions visant l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation autres que celles déjà détenues par IAMGOLD (la « Transaction »). Merrex est une petite société d'exploration minérale dans laquelle IAMGOLD détient actuellement environ 45,8 millions d'actions, soit 23 % des 199,2 millions d'actions ordinaires de Merrex émises et en circulation. IAMGOLD s'attend à émettre 6,9 millions d'actions, représentant moins de 1,5 % de ses actions émises et en circulation dans le cadre de la Transaction qui devrait être conclue au cours du premier trimestre de 2017.

« Grâce à cette entente, IAMGOLD détiendra en totalité un actif clé dans son éventail d'exploration », a déclaré Steve Letwin, président et chef de la direction d'IAMGOLD. L'équipe d'exploration d'IAMGOLD dirigée par Craig MacDougall, qui travaille de concert avec Merrex sur le projet Diakha-Siribaya au Mali, a réalisé un travail remarquable au cours des dernières années dans le but de définir des ressources indiquées de 2,1 millions de tonnes d'une teneur de 1,90 g Au/t représentant 129 000 onces et des ressources présumées de 19,8 millions de tonnes d'une teneur de 1,71 g Au/t représentant 1,1 million d'onces. Le Mali est un territoire prolifique favorable à l'exploitation minière et le pays où IAMGOLD a commencé ses activités il y a près de 25 ans à Sadiola, ainsi qu'à la mine adjacente Yatéla, dont la production jumelée dépasse les 7,5 millions d'onces d'or.

L'estimation des ressources minérales décrite ci-dessus, y compris la vérification des données publiées, a été déposée conformément aux exigences de la Norme canadienne 43-101 et aux Lignes directrices des meilleures pratiques en estimation des ressources minérales et des réserves minérales de l'ICM. Le rapport en date du 25 janvier 2016, est disponible sur SEDAR à l'adresse <http://sedar.com/GetFile.do?lang=EN&docClass=24&issuerNo=00009025&issuerType=03&projectNo=02442203&docId=3875136>. L'estimation minérale faisait aussi partie du communiqué de presse des réserves et ressources de fin d'exercice en date du 17 février 2016.

Les actifs principaux de Merrex comprennent ses propriétés aurifères, dont essentiellement sa participation de 50 % dans le projet aurifère Siribaya au Mali occidental, son autorisation d'exploration détenue en propriété exclusive dans Karita en Guinée et sa propriété de zinc et de fer détenue en propriété exclusive en Nouvelle-Écosse (le projet Jubilee). Le permis détenu par Merrex couvre environ 700 kilomètres carrés à l'intérieur de la zone d'intérêt d'environ 4 100 kilomètres carrés de la portion sud de la ceinture aurifère de l'ouest du Mali.

La transaction s'effectuera aux termes d'un plan d'arrangement approuvé par un tribunal en vertu du *Business Corporations Act* (Colombie-Britannique). Les sociétés devraient conclure la transaction à la suite des approbations des porteurs de titres et des approbations réglementaires, et à la satisfaction de certaines autres conditions usuelles de clôture.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent communiqué de presse contient certains « énoncés prospectifs ». Tous les énoncés, autres que les faits historiques abordant des activités, des événements ou des développements que la Société croit, prévoit ou anticipe qu'ils se produiront ou pourraient se produire dans le futur (incluant, mais sans s'y limiter, les énoncés concernant les estimations de production d'or les coûts décaissés, l'accroissement des marges, les coûts en immobilisations et de prospection et les énoncés concernant l'estimation de ressources minérales, les résultats de prospection, la minéralisation potentielle, les ressources minérales et réserves potentielles), sont des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont généralement reconnaissables par l'utilisation des termes « pouvoir », « devoir », « croire », « avoir l'intention de », « prévoir » ou « projeter », y compris dans une tournure négative ou des variantes de ces termes ou une terminologie comparable. Les énoncés prospectifs sont sujets à certains risques et incertitudes, dont la plupart sont indépendants de la capacité de la Société à maîtriser ou à prédire et qui pourraient avoir pour effet de faire différer de façon importante les événements ou les résultats réels de la Société par rapport à ceux évoqués dans les énoncés prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire différer de façon considérable les résultats réels des attentes incluent, sans s'y limiter, l'incapacité d'obtenir, ou des retards dans l'obtention des approbations nécessaires à la Transaction, l'incapacité d'atteindre les estimations ou les estimations de production d'or et la possibilité que les estimations ne correspondent pas aux coûts décaissés, à l'accroissement des marges, aux coûts en immobilisations et de prospection prévus et d'établir une estimation des ressources minérales, la possibilité que des résultats futurs de prospection ne correspondent pas aux attentes de la Société; des changements dans les marchés mondiaux d'or et autres risques divulgués dans la rubrique « Facteurs de risque » divulgués dans le plus récent formulaire 40-F (nommé Form 40-F/Annual Information Form) d'IAMGOLD déposé auprès de la United States Securities and Exchange Commission et des autorités des valeurs mobilières provinciales canadiennes. Tout énoncé prospectif est valable seulement à partir de la date à laquelle il a été effectué et, sauf s'il en est autrement exigé par les lois sur les valeurs mobilières en vigueur, la Société n'a aucune intention ou obligation de mettre à jour tout énoncé prospectif.

Personnes qualifiées

Les renseignements techniques concernant les activités de prospection contenues dans le présent communiqué sont préparés sous la supervision de Craig MacDougall, géologue professionnel, vice-président principal, Exploration pour IAMGOLD. M. MacDougall est une personne qualifiée pour les besoins de la Norme canadienne 43-101.

Au sujet d'IAMGOLD

IAMGOLD (www.iamgold.com) est une société minière de rang intermédiaire possédant quatre mines d'or en exploitation situées sur trois continents. À sa solide base d'actifs stratégiques en Amérique du Nord, en Amérique du Sud et en Afrique de l'Ouest s'ajoutent des projets de développement et d'exploration. IAMGOLD est en bonne position pour assurer sa croissance grâce à une saine santé financière, combinée à une expertise de gestion et d'exploitation.

Pour de plus amples renseignements :

Bob Tait, v.-p., Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation

Tél. : 416 360-4743 Cellulaire : 647 403-5520

Laura Young, directrice principale, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation

Tél. : 416 933-4952 Cellulaire : 416 670-3815

Shae Frosst, associée, Relations avec les investisseurs, IAMGOLD Corporation

Tél. : 416 933-4738 Cellulaire : 647 967-9942

Sans frais : 1 888 464-9999 info@iamgold.com

Veillez noter :

Vous pouvez obtenir une copie de ce communiqué de presse par télécopieur, par courriel, sur le site Web d'IAMGOLD à www.iamgold.com et sur le site Web du groupe CNW à www.newswire.ca. Vous pouvez obtenir tous les documents d'IAMGOLD sur le site www.sedar.com ou www.sec.gov.

The English version of this press release is available at <http://www.iamgold.com/>.